



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UPOV

DC/PCD/3

ORIGINAL: anglais

DATE: 28 mars 1980

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

CONVENTION INTERNATIONALE POUR
LA PROTECTION DES OBTENTIONS VEGETALES
DU 2 DECEMBRE 1961 REVISEE A GENEVE LE 10 NOVEMBRE 1972
ET LE 23 OCTOBRE 1978
("TEXTE REVISE DE LA CONVENTION")

Documents publiés après la Conférence diplomatique tenue à Genève du 9 au 23 octobre 1978

COMPTES RENDUS ANALYTIQUES PROVISOIRES DES SEANCES PLENIERES
DE LA CONFERENCE DIPLOMATIQUE DE GENEVE DE REVISION DE LA CONVENTION INTERNATIONALE
POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VEGETALES

(en langue anglaise)

préparés par le Bureau de l'Union

L'annexe I du présent document contient les comptes rendus analytiques provisoires en langue anglaise des séances plénières de la Conférence diplomatique de Genève de révision de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales.

L'annexe II contient un index des noms des orateurs, qui fait apparaître, en face de chaque nom, le pays ou l'organisation de l'orateur, le numéro de chaque paragraphe contenant le compte rendu provisoire d'une intervention de cet orateur et une indication de la langue dans laquelle l'intervention a été faite.

Chaque orateur est prié, conformément aux dispositions de l'article 44 du Règlement intérieur de la Conférence diplomatique (document DG/16), tel qu'adopté par cette dernière, de faire connaître au Bureau de l'Union ses suggestions quant aux corrections qu'il voudrait voir apporter au compte rendu de ses interventions. Le Bureau de l'Union saurait gré aux orateurs de bien vouloir lui transmettre ces suggestions avant le 1er juillet 1980.

Les versions allemande et française des comptes rendus analytiques provisoires sont en préparation et il est prévu qu'elles seront disponibles au cours du mois de mai 1980. Elles seront envoyées à tous les orateurs qui ont fait des interventions dans ces langues et, sur demande, à tout autre orateur.

Les comptes rendus analytiques définitifs des séances plénières de la Conférence diplomatique de Genève seront établis en tenant dûment compte des suggestions communiquées et figureront dans les Actes de la Conférence diplomatique de Genève.

[Deux annexes suivent]